

LIVRET DES PROPOSITIONS

CONTEXTE

Les 3^e Assises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ont été organisées du 5 au 7 mars 2013 à Lyon. Plus de 1200 personnes ont participé à ce rassemblement national pendant lequel 48 ateliers ont été organisés autour de 11 chantiers identifiés comme prioritaires pour l'EEDD* :

- **Les chantiers de la transition écologique :**
Eau – Biodiversité – Climat-énergie – Santé-environnement – Villes et territoires durables – Alimentation – Consommation et production responsables
- **Les chantiers de la mobilisation collective :**
Tous acteurs – Place aux jeunes
- **Les chantiers de la capacité à agir :**
Gouvernance – Valeurs et éthique

Les plans d'actions et les propositions de mise en œuvre ainsi que les argumentaires issus du travail en ateliers sont rassemblés dans 11 livrets de propositions (1 par chantier).

Ces propositions construites collectivement ont pour vocation d'encourager le passage à l'action, à toutes les échelles de territoires. Elles visent à développer l'EEDD et constituent en elles-mêmes une stratégie nationale d'action jusqu'aux 4^e Assises impliquant le plus grand nombre d'acteurs dans leur mise en œuvre.

Que vous soyez une association, une collectivité, un service de l'État, une entreprise, un collectif, un syndicat, un réseau d'acteurs, vous pouvez vous en emparer à votre échelle.

Informations sur www.assises-eedd.org

**Les Assises de l'EEDD ont pris naissance dans tous les territoires. Elles ont été conçues comme un processus ascendant et participatif, permettant de dégager des stratégies communes pour l'EEDD, et mobilisant plus de 6000 participants, partout en France à travers plus de 80 assises locales, départementales et régionales*



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France

La ville concentre les habitants, leurs activités et des problématiques spécifiques (bruit, déplacements, qualité de l'air...). Son étalement modifie les modes de vie d'une majorité d'habitants péri-urbains ou ruraux ainsi que l'aménagement des territoires proches. D'où la volonté d'inventer un nouvel art de vivre ensemble au moyen d'une éducation qui redonne du sens à un projet collectif de territoire et en favorisant la participation. Pour cela, l'EEDD doit se faire éducation au territoire, à son histoire, son patrimoine, son organisation et son avenir. Et favoriser ainsi l'émergence d'initiatives écocitoyennes au plus proche de l'habitant et de ses modes de vie.



5 ATELIERS DES 3^E ASSISES POUR L'ÉDUCATION A LA VILLE ET AUX TERRITOIRES DURABLES !

Les 5 ateliers du chantier « Villes et territoires durables » ont permis aux 120 participants rassemblés le 6 mars 2013 au Grand Lyon de construire ensemble des propositions pour faire avancer l'éducation au territoire dans toutes ses dimensions.

LES 5 PROPOSITIONS DU CHANTIER VILLES ET TERRITOIRES DURABLE

La proposition en gras a été indiquée comme prioritaire par les participants des 3e Assises de l'EEDD.

- Un plan d'actions pour favoriser l'implication citoyenne dans l'aménagement du territoire à travers une démarche éducative (Atelier 20)
- Un plan d'actions pour éduquer à l'environnement et au développement durable en investissant l'espace public. (Atelier 21)
- Un plan d'actions d'EEDD pour renforcer le lien social du territoire. (Atelier n°22)
- Un argumentaire pour articuler les politiques éducatives locales et les politiques de développement. (Atelier 23)
- Un plan d'actions pour éduquer au territoire dans toutes ses dimensions : historiques, sociales, culturelles, environnementales. (Atelier 24)

Retrouvez les comptes rendus complets d'ateliers avec les propositions détaillées dans les pages suivantes.

[Cliquez ici](#) pour accéder au glossaire des sigles

L'ESSENTIEL

A L'ISSUE DES ATELIERS, LES ACTEURS DE L'EEDD ESTIMENT ESSENTIEL DE :

- Donner la priorité au **renforcement de l'implication citoyenne et aux rôles que l'EEDD peut tenir pour y contribuer** : grâce à des méthodes participatives favorisant les dynamiques de concertation entre tous les acteurs en lien avec les habitants, et à la mise en place de chantiers participatifs et des événements conviviaux permettant aux habitants de s'approprier et de réinvestir les espaces publics, leur cadre de vie et leur environnement proche.
- **Investir des lieux ressources multi-acteurs conviviaux à petite échelle locale et mettre en place des Espaces Locaux d'Animation** impliquant l'ensemble des acteurs présents sur le territoire pour articuler les politiques éducatives et les politiques de développement durable.
- **Se saisir de la Loi de refondation de l'école et de l'opportunité des PEDT pour y inscrire l'EEDD** grâce à la diffusion d'un argumentaire.
- **Renforcer la formation à la participation** (pour les associations, les collectivités, les entreprises, les citoyens...), de développer des moyens pour cette participation (1% citoyen : un fond dédié à la participation des citoyens, un Droit individuel à la participation citoyenne pour dégager du temps chez les actifs).
- **Renforcer le lien social du territoire en établissant un diagnostic partagé avec les acteurs du secteur social**, en définissant les enjeux sociaux prioritaires sur lesquels l'EEDD peut agir aux côtés des acteurs locaux, puis élaborer un plan d'action avec les habitants.

POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS EXISTANTS POUR APPUYER LES PROPOSITIONS

- SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale
- PEL, Projet Educatif Local
- PEDT, Projet Educatif de Territoire
- Grands Projets de Ville
- CUCS, Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- PLU, Plan Local d'Urbanisme
- Plan locaux d'habitat
- Conseils de développement
- Conseils et comités de quartiers.
- ...

VILLES ET TERRITOIRES DURABLES / ATELIER 20 / IMPLICATION CITOYENNE – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un plan d'actions pour favoriser l'implication citoyenne dans l'aménagement du territoire à travers une démarche éducative

*Conseil de quartier – Démocratie locale – Aménagement d'un jardin ou d'une cour d'école – Concertation
 Participation – Conseil de développement – Articulation et compréhension des documents de planification
 Schéma de Cohérence Territoriale – Projet d'Aménagement et de Développement Durable
 Plans Locaux d'Urbanisme – Plans Locaux de l'Habitat.*

ACTIONS PROPOSEES

1. DEVELOPPER DES CHANTIERS PARTICIPATIFS

DEVELOPPER DES CHANTIERS PARTICIPATIFS (chantier de jeunes, projets culturels, ateliers d'urbanisme utopique, sentiers d'interprétation en ville, fleurissement...), la PÉDAGOGIE PAR L'EXPERIENCE avec les citoyens, les techniciens, les élus, les entreprises visant à l'appropriation et à la gestion des espaces publics par les citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie.
Comment ? Capacitation : chercher des publics éloignés des savoirs faire classiques en s'appuyant sur des publics relais pour mobiliser (pieds d'immeubles, porte à porte), apprendre en faisant, par l'expérience. Organiser des événements conviviaux pour lancer les chantiers.

2. CREER OU REINVESTIR LES LIEUX RESSOURCES MULTI-ACTEURS

CREER OU REINVESTIR DES LIEUX RESSOURCES (physiques et virtuels) CONVIVIAUX, ADAPTES AU TERRITOIRE ET EN RESEAU, des "maisons de projets" coconstruites avec tous les acteurs pour une connaissance du territoire et de tous ses acteurs. Ces espaces à l'échelle d'un quartier ou d'une petite ville seraient des lieux d'information, d'ateliers participatifs, de pédagogie, de développement de projets concrets pour le territoire, mais aussi de vie conviviale pour les habitants.
 1^e phase de diagnostic, suivie d'une 2^e phase de préfiguration, puis 3^e phase de réalisation / ouverture.

3. INSTALLER LA PARTICIPATION DANS LES PROCESSUS EXISTANTS

INSTALLER LES PROCESSUS D'EDUCATION/ PARTICIPATION DANS LES PROCESSUS DE GOUVERNANCE EXISTANTS

- Etre identifié par les acteurs de la concertation,
- Développer/apporter nos compétences en animation participative (plus-value de l'EEDD) :
 - o faire de la recherche-action sur les outils et démarches pédagogiques alliant participation et éducation ; avoir une réflexion sur l'utilisation et la transférabilité des outils existants en EEDD qui sont insérés dans des dispositifs de gouvernance, dans l'objectif d'avoir une offre à proposer.
 - o proposer cette "offre", la promouvoir et la diffuser, prendre contact avec des porteurs de projets (collectivités, lien avec les commissaires enquêteurs) pour faire prendre conscience de l'importance de la participation, tant sur les actions où existe une procédure réglementaire de participation, que sans obligation réglementaire.

4. RENFORCER LA FORMATION SUR LA PARTICIPATION

RENFORCER LES ACTIONS DE FORMATION SUR LA PARTICIPATION

- Quoi : une formation à la démocratie participative.
 - Qui : pour tout public, pour favoriser le décloisonnement des parties prenantes (citoyens élus, techniciens, professionnels de l'aménagement).
 - Comment : intervenir dans la formation professionnelle.
- + former les acteurs de l'EEDD aux dispositifs d'aménagement du territoire et au fonctionnement des collectivités territoriales pour en développer une meilleure connaissance.

LEVIERS A ACTIVER

MOBILISER DES FONDS FINANCIERS DEDIES A LA PARTICIPATION CITOYENNE (1% citoyen)

- Un fonds financiers dédié à la participation "droit à la participation" à tout citoyen et toute association.
- Résoudre les questions foncières.
- Créer en réseau des démarches et des outils pédagogiques reproductibles apportant du contenu et favorisant la participation de tous.
- Proposer des modules sur la participation dans la formation initiale.

PARTENAIRES

Acteurs de l'EEDD, associations, collectivités, institutions, acteurs socio-éducatifs du territoire, mouvement de l'éducation populaire (MJC, centres sociaux, centre de loisirs), acteurs/usagers, organisme volontaires, organismes de formation professionnelle.

MOYENS A MOBILISER

Humains : mécénat de compétences, services civiques, bourses des compétences (type de monnaies complémentaires), bénévoles, salariés, professionnels de l'EEDD, DIF et reconversions, étudiants, Education Nationale.

Financiers : Fondations, collectivités, Etat, fonds privés, fonds européens, fonds de formation, bailleurs sociaux, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, ADEME (utiliser des conventions d'objectifs pluriannuelles pour stabiliser les projets).

ECHELLES DE TERRITOIRE

Plutôt locale, à adapter.

INDICATEURS DE REUSSITE

États des lieux partagés, cadre méthodologique, gouvernance, évaluation, prise en compte de la temporalité, rassurer les citoyens et mise en confiance, convivialité de proximité, montée en compétences collective à partir d'initiatives simples (démarrer des processus positifs individuels et collectifs de projets).

PERSPECTIVES

Débloquer des crédits d'heures pour participer à des actions collectives, participatives et citoyennes : donner du temps, aider les personnes à se libérer, permettre aux citoyens de se rendre disponibles.

VILLES ET TERRITOIRES DURABLES / ATELIER 21 / INVESTIR L'ESPACE PUBLIC

Un plan d'action pour éduquer à l'environnement et au développement durable en investissant l'espace public.

Expression citoyenne – Art – Culture – Débat – Fêtes et manifestations – Places publiques

ACTIONS PROPOSEES

1. **Création d'un Portail national d'initiatives** pour mutualiser les expériences : répertorier par thématiques et par territoires toutes les actions d'EEDD dans l'espace public.
2. **Construire une culture commune entre gestionnaires territoriaux, acteurs de l'EEDD et citoyens** sur la notion d'appropriation/privatisation de l'espace public, pour "faire ensemble".
3. **Organiser collectivement des détournements d'espaces publics** pour réfléchir à ce que serait une ville conviviale et respectueuse de l'environnement, traduire la prise de conscience globale par des interventions locales.
4. **Favoriser en amont du projet d'aménagement d'un espace, la prise en compte des parties prenantes** : usagers et experts.
5. **Faire des lieux publics des lieux d'exemplarité et de valorisation des expérimentations.**

Objectifs :

- S'adresser à des publics non-initiés.
- Accompagner pédagogiquement les décideurs dans la mise en place de l'EEDD dans l'espace public.
- Permettre une utilisation différente de l'espace public.

Comment :

- Imposer un pourcentage minimum d'acteurs des différentes sphères dans les choix.
- Permettre aux habitants d'être acteurs de l'espace public.

Pour qui :

- Tous publics (gestionnaires, acteurs de l'EEDD, usagers).

LEVIERS A ACTIVER

- Profiter du champ culturel pour y intégrer l'EEDD / Partenariat avec les structures.
- Faire le lien avec l'éducation populaire.

PARTENAIRES

- Habitants, usagers, citoyens, citoyens,
- Associations locales (comité des fêtes, structures EEDD, socio-culturel, sport, éducation populaire),
- Ministère, Conseils généraux, Conseils régionaux, Communautés de communes, Collectivités territoriales, élus locaux,
- Entreprises privées locales, sociétés de transport,
- Ecoles, centres de formation, universités, parents d'élèves,
- Agents de collectivité,
- Artistes...

MOYENS A MOBILISER

Humains :

Elus locaux, associatifs, artistes, conseils de quartier et de développement, réseaux, médias, parents d'élèves, enfants, personnes âgées, services de l'Etat.

Financiers :

Subvention des collectivités, sponsors privés, fondations, 1% EEDD (sur le modèle 1% culture), taxe spécifique, réinvestissement de fonds publics (ex : feu d'artifice).

Matériels :

Objets recyclés, mise à disposition de lieux publics.

INDICATEURS DE REUSSITE

- Favoriser en amont du projet d'aménagement la prise en compte des parties prenantes,
- un fort pourcentage de projets concernés,
- un grand nombre d'habitants mobilisés et de structures différentes,
- une grande diversité d'espaces publics investis,
- l'introduction des idées des habitants dans l'aménagement public.

VILLES ET TERRITOIRES DURABLES / ATELIER 22 / EEDD - LIEN SOCIAL – TERRITOIRE

Un plan d'actions d'EEDD pour renforcer le lien social du territoire.

Précarité – Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Travail social – Partenariat – Lutttes contre les discriminations – Centres sociaux.

ACTIONS PROPOSEES

1. **Etablissement systématique d'un diagnostic** (Modes de vie, fréquentation des différents espaces, existence d'infrastructures, identification des besoins, failles, atouts, potentiels,...) sur les problématiques et les potentialités de liens sociaux d'un territoire. Se poser la question de ce qui "fait territoire", et de comment créer ou réaffirmer les identités. Aller pour cela à la rencontre des acteurs du lien social sur le territoire, et partager la connaissance des habitants et du territoire. Encourager la mise en réseau pour partager les expériences sur le sujet.
2. A l'issue du diagnostic, **définition des enjeux sociaux prioritaires** sur lesquels l'EEDD peut agir.
3. Mise en place de **groupes de réflexion et décision entre acteurs** de l'EEDD et du social autour d'un territoire identifié pour mieux travailler ensemble (Méthodes, moyens financiers et dispositifs d'évaluation adaptés,...).
4. Mise en place d'un **plan d'actions** pour favoriser l'émergence d'habitants ressources pour l'implication des autres habitants au développement durable. L'objectif est un "vivre ensemble" dans une logique de citoyenneté et de souci de l'environnement, où sont encouragées la prise d'initiatives, l'action et la prise de décision collective.

LEVIERS A ACTIVER

Dégager du temps dans les entreprises et les collectivités, pour s'investir dans des démarches d'EEDD

Méthodes participatives

PARTENAIRES

Partenaires clés (éducatifs, sociaux, économiques) :

- Associations, centres sociaux, collectivités territoriales, porteurs de projets, foyers ruraux, habitants, groupements d'habitants, éducateurs de rue, activistes urbains (artisans, commerçants et artistes), retraités, écoles, universités, parents, grands-parents, familles.
- Acteurs institutionnels (collectivités,...).

Actions partenariales :

- Favoriser l'émergence d'habitants ressources pour impliquer les autres habitants au développement durable et créer une dynamique.
- Favoriser la connaissance et la réappropriation des espaces collectifs urbains (ex : balades urbaines.).
- S'appuyer sur les activités et événements déjà existants pour pratiquer l'EEDD (événements de quartiers, festivals.).
- Identifier, valoriser et accompagner des démarches, espaces et relais favorables aux liens sociaux.
- Etablir un diagnostic sur les problématiques, besoins et envies sur les liens sociaux d'un espace pour définir et concevoir un projet éducatif en faveur de l'EEDD.

MOYENS A MOBILISER

Dépendent des projets et des échelles de territoires.

Moyens financiers décloisonnés entre les champs de l'EEDD et de l'action sociale.

Moyens humains : ingénierie de projet (coordinateur, intervenant, formateur...) ; participation citoyenne des habitants, familles et commerçants ; acteurs sociaux du territoire.

ECHELLES DE TERRITOIRE

La plus proche possible de l'échelle humaine / de la relation aux autres (de l'immeuble, rue, quartier, communes...).

INDICATEURS DE REUSSITE

- Les coûts de remise en état et d'entretien des espaces publics.
- Evolution du nombre de personnes impliquées dans des démarches collectives.
- Quand l'accompagnateur s'en va, la dynamique continue-t-elle ? (appropriation locale de la démarche).
- Diffusion spontanée des démarches (essaimage...).

PERSPECTIVES

Décloisonnement des acteurs entre domaines de l'EEDD et du social.

Organisation de rencontres qui rassemblent les acteurs de l'EEDD et du social (ex : rencontres urbaines de 2008).

Définition d'une méthodologie de travail entre les différents acteurs pour favoriser les liens sociaux par l'EEDD.

VILLES ET TERRITOIRES DURABLES / ATELIER 23 / ARTICULER POLITIQUES EDUCATIVES ET POLITIQUES DE DD

Un argumentaire pour articuler les politiques éducatives locales et les politiques de développement durable d'un territoire.

Agendas 21 locaux – École – Éducation populaire – Projet Éducatif Local – Politiques de la Ville – Plans climats – Projets urbains – Grands Projets de Ville – Plans de déplacements.

ARGUMENTS PROPOSES ET PLAN DETAILLE

1. Impliquer l'ensemble des acteurs présents sur le territoire :

- Créer des Espaces Locaux d'Animation (ELA) et de définition des politiques locales d'EEDD réunissant des référents EEDD : services publics présents sur le territoire, entreprises associations, collectivités territoriales.
- Que les acteurs définissent collectivement leur projet politique sur le champ éducatif et du développement durable à l'échelon du territoire.
- Construire une vision globale et transversale des acteurs.
- Permettre au citoyen d'avoir les outils nécessaires pour être acteur du DD de son territoire avec entre autres les outils de la démocratie participative.

2. Développer la transversalité entre les politiques publiques :

- Intégrer le DD dans toutes les politiques publiques comme un élément incontournable et transversal.
- Un besoin d'élus, de techniciens référents et de budgets sur chaque territoire.
- La nécessité d'une loi EEDD portée par le premier ministre ou par le Conseil Economique et Social Environnemental (CESE).

3. Saisir l'opportunité de la loi sur l'école en discussion au Parlement pour promouvoir des projets éducatifs territoriaux pour articuler les politiques éducatives et politiques de développement durable.

DESTINATAIRES DE L'ARGUMENTAIRE

Collectivités territoriales, associations d'élus, candidats aux élections locales.

STRATEGIES ET MODALITES DE DIFFUSION DE L'ARGUMENTAIRE

1. Créer une fiche argumentaire présentant les ELA et leur mise en place, puis envoi aux associations d'élus (ARF, ADF, ...), co-signée par le CFEEDD et le REN.
2. Créer un guide méthodologique pour la constitution, l'animation et le pilotage des ELA, à l'intention des collectivités locales, des futurs candidats aux élections locales (partis politiques) et des associations d'élus, mais aussi aux réseaux d'entreprises et d'EEDD.
3. Proposer des journées de formation pour les élus et les techniciens pour le pilotage des ELA.
4. Organiser des journées de réflexion et d'actions territoriales, avec les collectivités territoriales, les associations d'éducation populaire, l'Education Nationale et l'ensemble des acteurs éducatifs pour impulser une démarche sur chaque territoire.
5. Lettres aux élus, pétitions notamment sur les PEDT diffusées aux réseaux.

PARTENAIRES, PARTIES PRENANTES A MOBILISER

Collectivités territoriales, entreprises, réseaux, syndicats, associations, services déconcentrés

MOYENS A MOBILISER

Financements publics :

- Budgets affectés,
- Moyens matériels (logistique),
- Moyens humains : Personnels salariés en charge des PEL et du lien avec le DD mis à disposition, contrats aidés...

Mécénats + Fondations.

INDICATEURS DE REUSSITE

- Nombre d'ELA créés.
- Nombre et diversité des participants (élus, entreprises...).
- Nombre de PEDT intégrant l'EEDD.

PERSPECTIVES

- Analyse financière du poids de l'EEDD.
- Un observatoire national qualitatif de l'EEDD.

VILLES ET TERRITOIRES DURABLES / ATELIER 24 / EDUQUER AU TERRITOIRE

Un plan d'actions pour éduquer au territoire dans toutes ses dimensions : historiques, sociales, culturelles, environnementales.

Territoire – Nature – Culture – Sentiment d'appartenance – Identité – Histoire – Art – Patrimoine – Architecture – Aménagement – Évolutions – Parcs Naturels Régionaux – Villes – Campagnes – Industries – Économie.

ACTIONS

1. Elargir les sphères d'acteurs qui organisent des événements ou des moments conviviaux en cohérence avec l'EEDD.

Partenaires à associer	Leviers à activer	Echelle de territoire
	Politiques de la ville, Agendas 21.	Le local, quartier, commune.

2. Co-organiser des projets ou des moments conviviaux en cohérence avec l'EEDD avec les usagers pour les impliquer dans l'appropriation de leur territoire (visites guidées, manifestations culturelles, balades actives...).

Les événements sont organisés par les habitants pour avoir une meilleure connaissance de leur territoire, pour rencontrer les acteurs et entrer en action là où ils habitent ou à proximité : les lieux où on vit, on y agit. Le but est de toucher des publics qui ne connaissent pas l'EEDD, de susciter leur intérêt, de leur permettre de rencontrer les habitants de leur territoire pour renforcer le lien social, la proximité, le voisinage.

Partenaires à associer	Leviers à activer	Echelle de territoire
		Le local, quartier, commune.

3. Sensibiliser aux liens entre territoires ruraux et urbains

- Connaître la ville aussi à la campagne : des classes vertes mais aussi des classes de ville.
- Favoriser les circuits courts de distribution.

Partenaires à associer	Leviers à activer	Echelle de territoire
Fermes pédagogiques, chambres d'agriculture, cantines, producteurs agricoles, associations locales, centres sociaux, établissements scolaires, conseils de développement, comités de quartier, offices de tourisme, maisons de retraites, PNR, bailleurs sociaux, grands sites.	AMAP, salons, marchés de terroir, labels, journée "Bienvenue à la ferme ».	Inter territoire.

4. Généraliser la place de l'EEDD en intégrant la spécificité du territoire dans la formation initiale et continue pour tous.

- Prioriser la formation de formateurs pour en démultiplier l'impact.

Partenaires à associer	Leviers à activer	Echelle de territoire
Ministères certificateurs, structures d'EEDD, associations d'éducation populaire, organismes de formation, chambres consulaires, collectivités locales, centres sociaux.	DIF, formation continue, réseaux professionnels, réseaux d'échanges réciproques et de savoirs, OPCA, comité d'entreprise et formation interne.	Toutes les échelles.

5. Favoriser l'implication des citoyens habitants dans les politiques publiques et les projets locaux (dès leur conception).

Développer les commissions extra-municipales sur les thématiques EEDD, mettre en place des ateliers de parole et d'expression.

Partenaires à associer	Leviers à activer	Echelle de territoire
Prestataires privés.	Elections municipales.	

INDICATEURS DE REUSSITE

Indicateurs de réussite

- Nombre de structures hors EEDD intégrant l'EEDD dans leurs statuts, chartes, règlements intérieurs,...
- Diversification des profils des participants aux Assises Nationales de l'EEDD,
- Nombre de formations et de personnes formées / CSP,
- Nombre d'événements organisés et nombre de participants,
- Nombre de politiques publiques faisant l'objet d'un accompagnement par les usagers,
- Baisse du nombre d'appel d'offres en faveur de partenariats,
- Nombre d'inscrits aux AMAP et pérennisation d'emplois,
- Evaluation des projets pédagogiques.

MOYENS A MOBILISER

Financiers :

Etat, fonds européens, collectivités, mécénat, fondations, entreprises nationales et locales, financements privés, autofinancement (adhésion, événements,...), facilités bancaires (prêts, taux préférentiels, organismes facilitateurs comme l'AVISE).

Humains :

Monnaies complémentaires, SEL, médias, réseaux, chantiers d'insertions, ateliers protégés,...

Prêts de locaux, échanges de compétences, valorisation du bénévolat, agents et services techniques, contrats d'avenir, service civique, volontariat...

En nature :

Prêt de locaux, échanges de compétences, valorisation du bénévolat, agents et services techniques, contrats d'avenir, services civiques.

PERSPECTIVES

Perspectives

- Mise en place de groupes de travail à l'échelle régionale.
- Elaboration d'un cahier des charges pour les formations concernant l'EEDD.
- Création d'un observatoire de l'EEDD.

NOTES ET COMMENTAIRES

Sur les financements :

L'idée que dans les budgets des collectivités, il faudrait réussir à spécifier ce qui est alloué directement aux actions d'EEDD pour pouvoir le quantifier.

L'autofinancement est différent selon le statut des structures. Selon celui dont on dispose, on peut recevoir ou non des dons.

Le bénévolat et les mises à disposition de compétences doivent être valorisés systématiquement, comme le volontariat mériterait également d'être pris en compte.

Sur les indicateurs :

Accompagner, c'est une relation de faire ensemble, cela nécessite de voir quel type de relations ont les partenaires, le mandataire ne doit pas proposer d'appel d'offre s'il s'agit de la mise en place d'un partenariat, pas de mise en concurrence entre les partenaires.

Toute action publique financée doit être élaborée par plusieurs partenaires travaillant ensemble sur le projet.

La pérennisation des emplois créés par le projet doit aussi être un indicateur.

Il ne faut pas privilégier le quantitatif pour voir si un projet a fonctionné, les indicateurs qualitatifs doivent également être pris en compte.

PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE

Ayant été construits collectivement, ces plans d'actions et argumentaires ne doivent pas faire l'objet d'une utilisation commerciale à titre privé et leur utilisation devra mentionner la source « issu des 3^e Assises de l'EEDD 2013 ».

Dans la mesure du possible et dans la dynamique d'« ouvrir l'horizon » la mise en œuvre de ces propositions devra associer un maximum d'acteurs concernés issus des différentes sphères (Etat, collectivités, associations, entreprises, syndicats...)

Afin de favoriser la mutualisation, l'évaluation et la progression collective de l'EEDD, nous vous demandons d'informer le CFEEDD (contact@cfeedd.org) ou le réseau d'EEDD de votre territoire si vous décidez de mettre en œuvre un plan d'action ou de finaliser et diffuser un argumentaire, vous pourrez ainsi être mis en relation avec d'autres acteurs dans d'autres territoires qui travaillent eux aussi sur la même proposition.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/)

CONTACTS

info@assises-eedd.org — www.assises-eedd.org



collectif français pour l'éducation à l'environnement
vers un développement durable
parce qu'il n'y a pas de développement durable sans éducation à l'environnement

CFEEDD

COLLECTIF FRANÇAIS
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris
tél. 04 67 06 18 66
contact@cfeedd.org
www.cfeedd.org



GRAINE RHÔNE-ALPES

RÉSEAU RHÔNE-ALPES
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

32 rue Sainte Hélène - 69002 Lyon
tél. 09 72 30 04 90
info@graine-rhone-alpes.org
www.graine-rhone-alpes.org